REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

Niamey, le

0 6 AVR 2020



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE PUBLIQUE
DIRECTION DE L'ORGANISATION DES SOINS

2001354

N° /MSP/DGSP/DOS

LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs :

- les Directeurs Généraux des Hôpitaux Nationaux
- les Directeurs Régionaux de la Santé Publique

OBJET : Gratuité de la Prise en charge de la maladie du Covid 19

Dans le cadre de la gestion de la pandémie du Coronavirus, j'ai l'honneur de vous rappeler que le Conseil des Ministres du mardi 17 Mars 2020 a décidé de certaines mesures d'urgence parmi lesquelles la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des éventuels cas confirmés de Coronavirus ;

A cet effet, je vous instruis de prendre toutes les dispositions idoines pour la mise en œuvre de cette mesure.

J'attache du prix au respect strict de la présente disposition.

DR IDI ILLIASSOU MAINASSARA

Ampliation: Chrono

01